

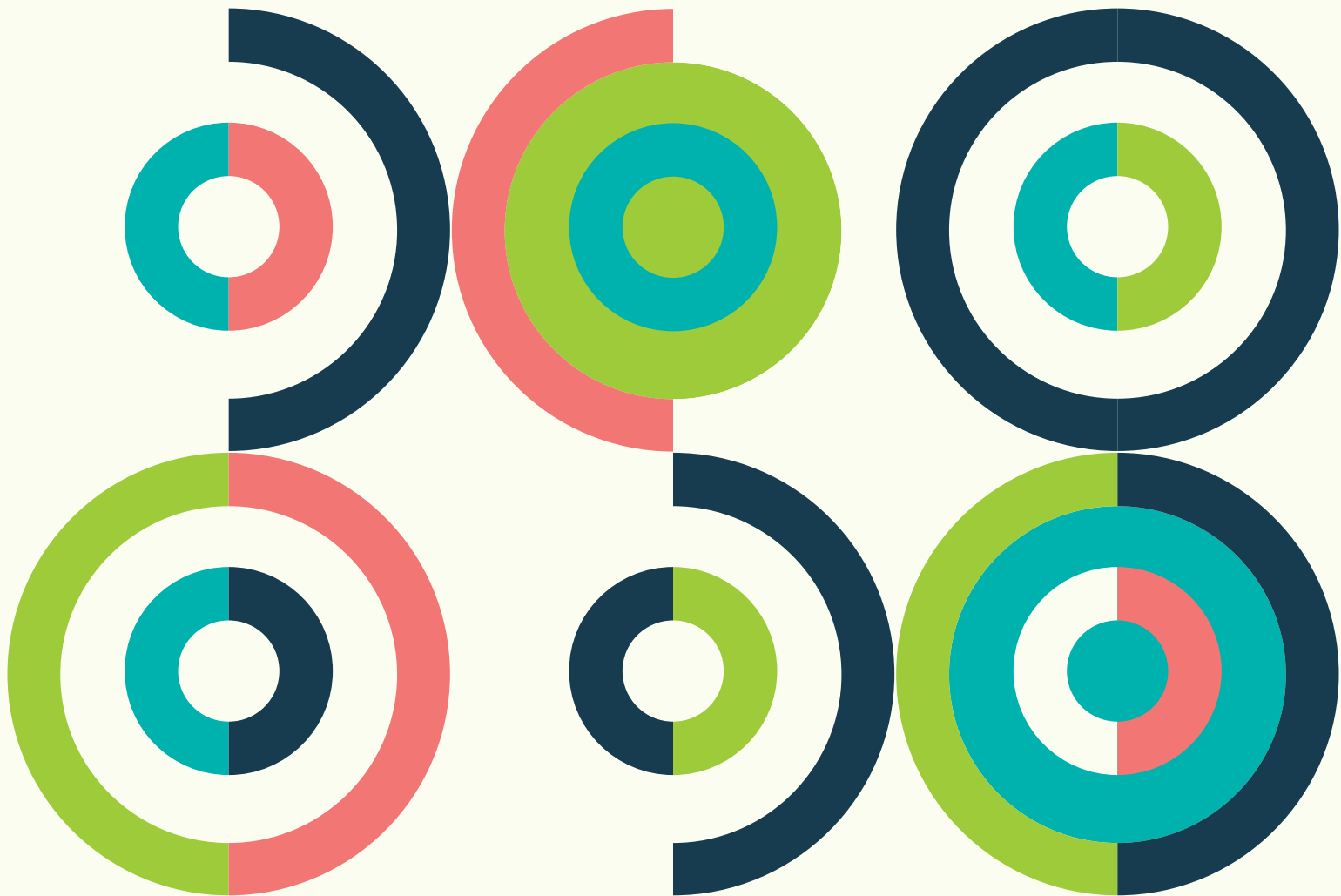
La lettre de l'Air

Lettre d'information sur la qualité de l'air en Occitanie

Qualité de l'air en Occitanie en 2021 :

la tendance à l'amélioration se poursuit,
malgré des problématiques qui persistent

Premières estimations



Dans ce numéro

p.2 L'Édito

p.3 Comme en 2020,
la qualité de l'air tend à s'améliorer

p.4 et 5 Protection de la santé humaine :
trois polluants ne respectent pas les seuils
réglementaires en 2021

p.6 à 9 Dioxyde d'azote (NO₂)

p.10 et 11 Ozone (O₃)

p.12 et 13 Particules PM10 et PM2.5

p.14 Pics de pollution aiguë :
comment sommes-nous exposés ?

p.15 Les mesures de la qualité de l'air :
une composante du dispositif de surveillance
et d'évaluation

p.16 Sensibiliser et informer sur la qualité de l'air

Atmo
OCCITANIE

VOTRE OBSERVATOIRE
RÉGIONAL DE L'AIR
www.atmo-occitanie.org

L'Édito



2021... S'appuyant sur le progrès des connaissances, la bancarisation de données factuelles et l'expertise collective de scientifiques internationaux, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) publiait ses nouvelles lignes directrices en matière de qualité de l'air. Avec des seuils de référence nettement abaissés par rapport à 2005, les objectifs sont ambitieux et le signal est fort : l'OMS alerte sur le danger sanitaire de l'exposition à la pollution atmosphérique, même à de faibles concentrations.

Ainsi, c'est avec responsabilité et consciente des enjeux qui sont les nôtres, que je succède à Thierry SUAUD, Président d'Atmo Occitanie depuis 2014 en tant que représentant de la Région Midi-Pyrénées, puis de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée. Il s'est investi auprès des adhérents et équipes d'Atmo Occitanie pour construire un observatoire à l'échelle de la nouvelle région. Il a défendu inlassablement les valeurs d'expertise, d'indépendance et de transparence qui font d'Atmo Occitanie le tiers de confiance « qualité de l'air » auprès des acteurs et des habitants du territoire.

Il s'est mobilisé auprès des représentants de l'État localement et nationalement pour les sensibiliser sur l'urgence de doter Atmo Occitanie de moyens conformes aux enjeux de cette région, seconde région la plus étendue, quatrième région la plus peuplée, première région viticole... de France.

Ainsi, en 2021, avec l'appui de l'Etat, Atmo Occitanie a renforcé ses instrumentations et compétences pour mieux appréhender l'origine des particules, évaluer les particules ultra-fines, poursuivre l'évaluation des pesticides dans l'air.

Les nouvelles recommandations de l'OMS interrogeront probablement dans les mois à venir les réglementations européennes et nationales fixant les seuils d'exposition à ne pas dépasser pour préserver la santé tout en atteignant les objectifs de développement durable.

Au regard de ces enjeux, de ces attentes et questionnements sociaux croissants, Atmo Occitanie doit continuellement s'adapter, s'organiser, déployer de nouvelles techniques analytiques, des nouveaux outils de simulation.

Le renforcement des partenariats avec les collectivités et les acteurs économiques, la fidélisation des donateurs de Taxe Générale sur les Activités Polluantes AIR doivent être un objectif commun et partagé pour consolider et garantir le modèle économique tripartite de notre AASQA.

En prenant la Présidence d'Atmo Occitanie, je me suis engagée à poursuivre cette action, afin qu'Atmo Occitanie ait la capacité de s'adapter à ces nouveaux enjeux et aux nouvelles attentes des territoires.

En 2021 comme en 2020, la crise sanitaire qui a encore impacté nos quotidiens, nous conduit à constater une nouvelle fois, un air de meilleure qualité que précédemment.

L'analyse de ces années de crise sanitaire où la qualité de l'air s'améliore permettra à Atmo Occitanie de restituer des informations précieuses sur ce qui s'est passé !

Au-delà, les récents rapports du GIEC nous rappellent que nous pouvons encore agir contre le réchauffement climatique mais qu'il nous faut le faire maintenant. Si de nombreux changements dûs aux émissions de gaz à effet de serre, passées et futures, sont irréversibles, les scientifiques soulignent qu'une réduction forte et rapide des émissions aurait des effets visibles sur la qualité de l'air en quelques années.

Nous pouvons agir sur notre futur climatique et ainsi en tirer des enseignements sur les actions que nous avons à mener pour préserver un air de bonne qualité.

Agnès LANGEVINE,
Présidente d'Atmo Occitanie

Avertissement

En 2021, la persistance de la Covid-19 réduit ou ralentit les activités humaines. L'évaluation des émissions de polluants, les cartographies et les évaluations de population exposée en 2021, qui recourent à des estimations sur l'activité, seront actualisées avec des données réelles en 2023.

Nouvelles valeurs guides de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la qualité de l'air

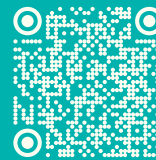
En septembre 2021, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) publiait ses nouvelles lignes directrices en matière de qualité de l'air. Depuis sa précédente édition (2005), l'évolution des connaissances scientifiques sur l'impact sanitaire de la pollution atmosphérique a conduit l'OMS à baisser les seuils recommandés pour la protection de la santé.

Les nouvelles recommandations de l'OMS ont vocation à être prises en compte dans la révision en cours des directives européennes de 2008 sur l'air ambiant.



Combien de personnes sont exposées à un dépassement des valeurs recommandées par l'OMS en Occitanie en 2021 ?

Découvrez-le dans le bilan complet de la qualité de l'air (page 8)



Comme en 2020, la qualité de l'air tend à s'améliorer

En 2021, les concentrations des principaux polluants atmosphériques sont en baisse par rapport aux années 2017-2019 précédant la crise sanitaire à l'exception des particules en suspension.

Pour le dioxyde d'azote, fortement lié au trafic routier, un recul important s'observe avec la moyenne 2017-2019 d'avant crise : -23% en air ambiant et -24% en proximité trafic (pages 6-7). La baisse se poursuit dans une moindre mesure entre 2020 et 2021, le ralentissement des activités économiques se combinant avec une évolution du parc roulant vers des motorisations moins émissives.

La baisse des concentrations est tout aussi notable pour l'ozone (pages 10-11) dont les niveaux sont corrélés avec l'ensoleillement mais également avec les concentrations des polluants précurseurs à partir desquels il se forme. Le ralentissement du trafic routier et des activités industrielles, suite à la crise, a eu un impact décisif. En 2021, la part de la population régionale exposée à des dépassements de seuils réglementaires concernant l'ozone a considérablement baissé.

Un recul des concentrations de particules fines est également observé (page 13). 47% de ces particules sont émises par les transports, l'industrie ou l'agriculture, autant de secteurs impactés par la crise sanitaire. À cette baisse conjoncturelle s'ajoute le recul tendanciel lié au renouvellement des appareils de chauffage au bois à l'origine d'émissions importantes de ce polluant par le secteur résidentiel.

Les concentrations de particules en suspension sont restées stables (page 12). Des conditions météorologiques particulières ont été à l'origine d'apports réguliers de poussières désertiques qui sont venues s'ajouter aux particules émises localement.

Polluants concernés

PM10 Particules en suspension inférieures à 10 micromètres

PM2.5 Particules fines inférieures à 2,5 micromètres

NO_x Oxydes d'azote

NO₂ Dioxyde d'azote

O₃ Ozone

CO Monoxyde de carbone

SO₂ Dioxyde de soufre

C₆H₆ Benzène

B(a)P Benzo[a]pyrène

M_x Métaux = Pb : Plomb, As : Arsenic, Cd : Cadmium, Ni : Nickel

Type d'environnement



AIR AMBIANT

Non exposé à des sources directes de pollution



PROXIMITÉ TRAFIC

Environnement exposé à des sources directes de pollution à proximité d'une voie de circulation routière importante

Protection de la santé humaine : trois polluants ne respectent pas les seuils réglementaires en 2021

L'année 2021 s'inscrit dans la continuité de 2020. La persistance de la crise sanitaire, et de ses conséquences, freine la reprise des activités humaines et limite les émissions de polluants.

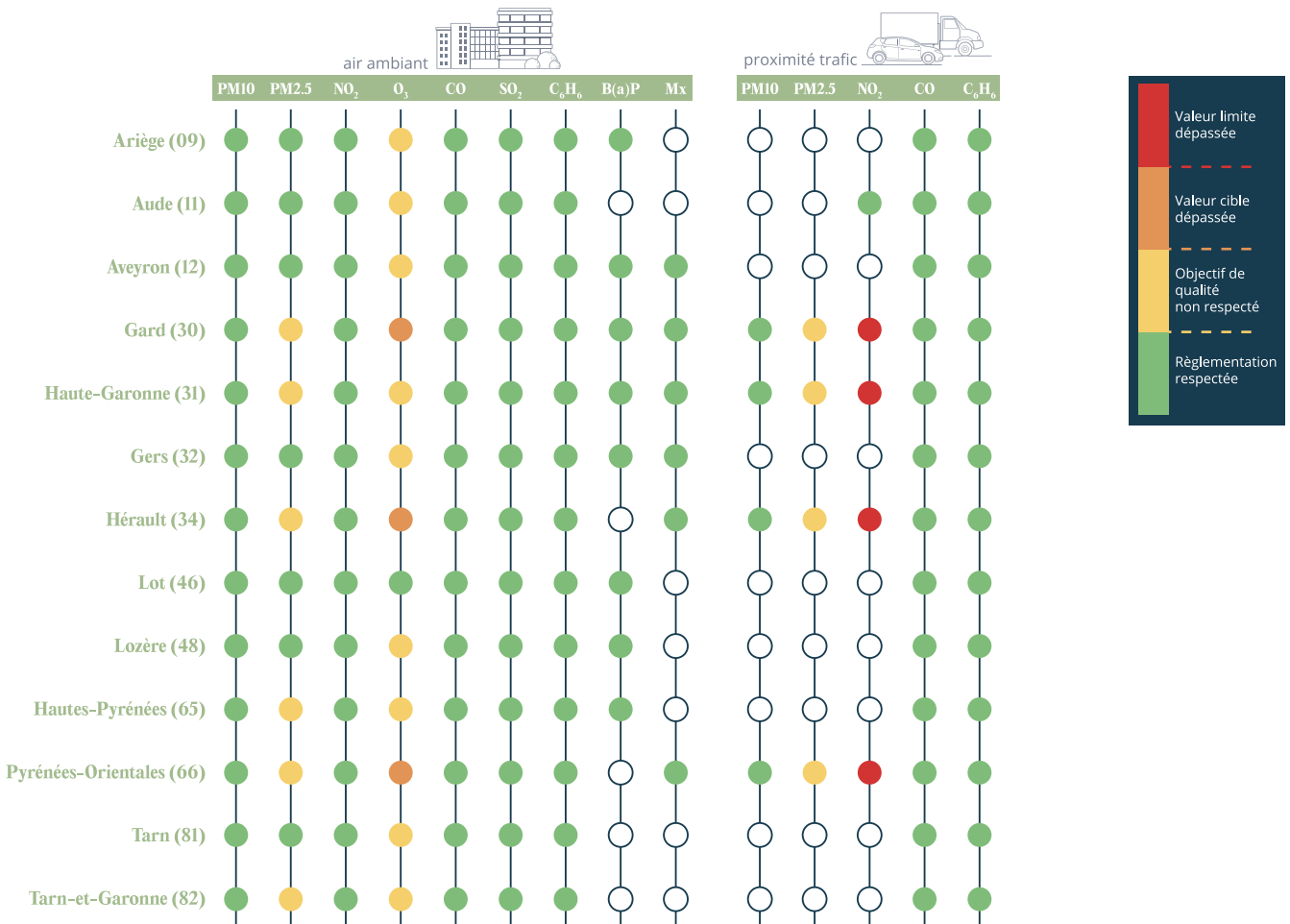
En dépit du recul des concentrations mesurées en polluants, la situation de la région vis-à-vis de la réglementation ne présente pas d'évolution notable.

La réglementation pour l'exposition chronique est respectée sur l'ensemble du territoire régional pour les particules en suspension (PM10), le monoxyde de carbone (CO), le dioxyde de soufre (SO₂), le benzène (C₆H₆), le benzo[a]pyrène (B[a]P) et les métaux.

En Occitanie, la réglementation pour la protection de la santé humaine n'est pas respectée concernant trois polluants :

- **Dioxyde d'azote (NO₂)** : La valeur limite est dépassée sur certains secteurs des principales agglomérations régionales à proximité immédiate des axes de circulation. En 2021, les concentrations de NO₂ mesurées restent inférieures à celles des années précédant la crise sanitaire, mais globalement stables par rapport à 2020. L'estimation de la population exposée est légèrement supérieure à l'année dernière, compte tenu de la légère augmentation des concentrations le long de certains axes routiers comportant des zones d'habitation à proximité.
- **Ozone (O₃)** : L'objectif de qualité n'est pas respecté sur la majeure partie de la région et des dépassements de la valeur cible sont constatés sur une partie des départements du Gard et de l'Hérault. La baisse importante des concentrations, observée en 2020, s'est confirmée et le nombre d'habitants exposés au-delà des seuils est nettement plus faible.
- **Particules fines (PM2.5)** : L'objectif de qualité n'est pas respecté dans certaines agglomérations. Les efforts menés sur les principales sources du polluant permettent néanmoins d'observer une baisse ou une stabilisation des concentrations.

Situation réglementaire



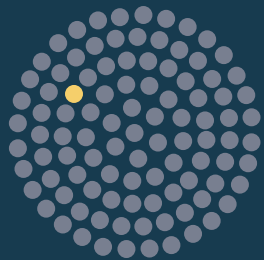
Estimation de la population exposée à la pollution chronique*

Situation vis-à-vis de la protection de la santé humaine

En 2021, la persistance de la Covid-19 réduit ou ralentit les activités humaines. Les évaluations de population exposée en 2021, qui recourent à des estimations sur l'activité, seront actualisées avec des données réelles en 2023.

Particules en suspension PM10

2021



<1 %

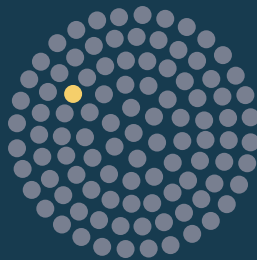
de la population d'Occitanie exposée à un dépassement de l'objectif de qualité ●

Objectif de qualité >30 µg/m³/an

Cela représente :

<100 personnes

2020



<1 %

de la population d'Occitanie exposée à un dépassement de l'objectif de qualité ●

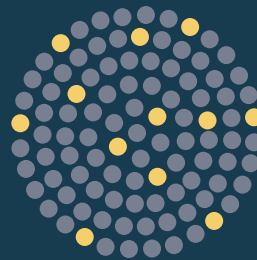
Objectif de qualité >30 µg/m³/an

Cela représente :

<100 personnes

Particules fines PM2.5

2021



12 %

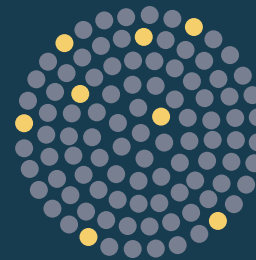
de la population d'Occitanie exposée à un dépassement de l'objectif de qualité ●

Objectif de qualité >10 µg/m³/an

Cela représente :

689 100 personnes

2020



8 %

de la population d'Occitanie exposée à un dépassement de l'objectif de qualité ●

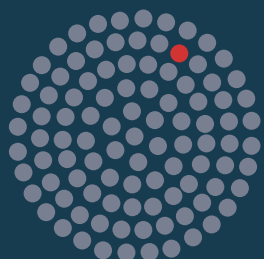
Objectif de qualité >10 µg/m³/an

Cela représente :

447 100 personnes

Dioxyde d'azote NO₂

2021



<1 %

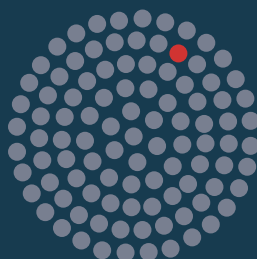
de la population d'Occitanie exposée à un dépassement de la valeur limite ●

Valeur limite >40 µg/m³/an

Cela représente :

Entre **2 900** et **5 950** personnes

2020



<1 %

de la population d'Occitanie exposée à un dépassement de la valeur limite ●

Valeur limite >40 µg/m³/an

Cela représente :

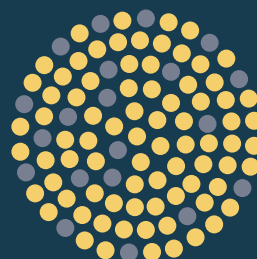
Entre **1 050** et **2 200** personnes

Valeurs estimées pour le NO₂ à 35 et 40 µg/m³

*Données qui intègrent les incertitudes du modèle.

Ozone O₃

2021



80 %

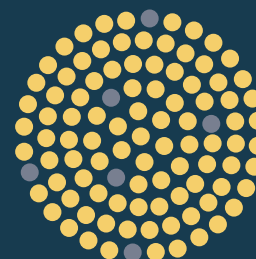
de la population d'Occitanie exposée à un dépassement de l'objectif de qualité ●

Objectif de qualité >120µg/m³ sur 8h au moins 1 jour/an

Cela représente :

4 682 200 personnes

2020



94 %

de la population d'Occitanie exposée à un dépassement de l'objectif de qualité ●

Objectif de qualité >120µg/m³ sur 8h au moins 1 jour/an

Cela représente :

5 435 750 personnes

Dioxyde d'azote (NO₂) : Baisse des concentrations depuis deux années consécutives mais des populations toujours exposées près des axes de circulation

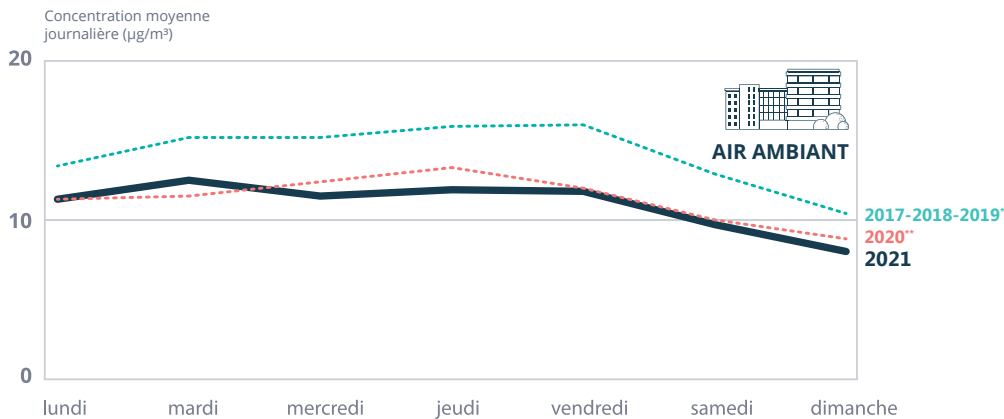
Les concentrations relevées en 2021 sont en baisse importante par rapport à la tendance observée lors des années 2017-2019 précédant la crise de la Covid. Le recul des niveaux de dioxyde d'azote se vérifie tant en air ambiant qu'à proximité du trafic routier, dans les métropoles comme dans les villes moyennes de la région.

En 2020, nous observions déjà une baisse particulièrement nette des concentrations en raison de la mise en place de mesures de restriction visant à freiner l'épidémie de coronavirus. Une partie de ces mesures a été reconduite en 2021 ce qui peut expliquer la stabilisation des concentrations de NO₂.

La valeur limite annuelle pour la protection de la santé humaine est respectée sur la majeure partie de la région, mais des dépassements sont observés dans certains centres urbains. Ces secteurs se situent aux abords d'axes de circulation importants et de voies congestionnées dont la topographie ne permet pas une dispersion efficace du polluant.

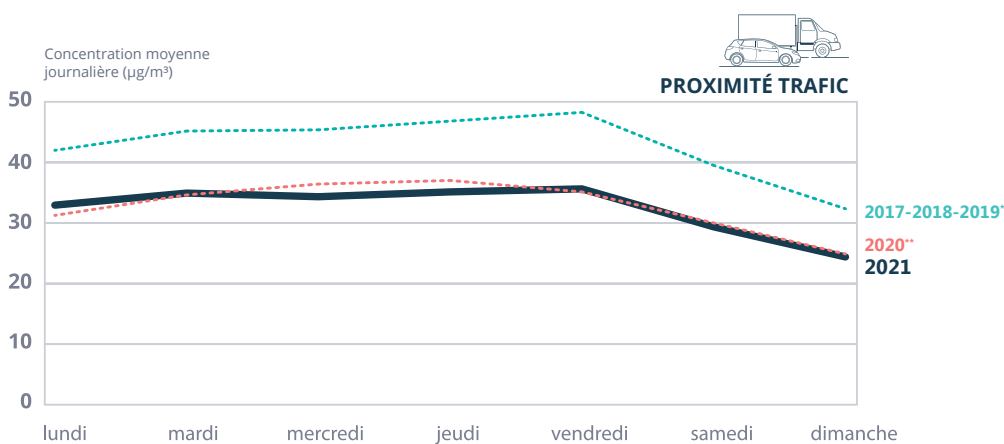
L'estimation de la part de la population exposée en 2021 au-delà de la valeur limite, est en hausse par rapport à 2020, compte tenu de la légère augmentation des concentrations le long de certains axes routiers comportant des zones d'habitation à proximité.

Évolution sur une semaine type en Occitanie



-23%*
sur les concentrations journalières moyennes
EN 2021
PAR RAPPORT À
2017-2018-2019

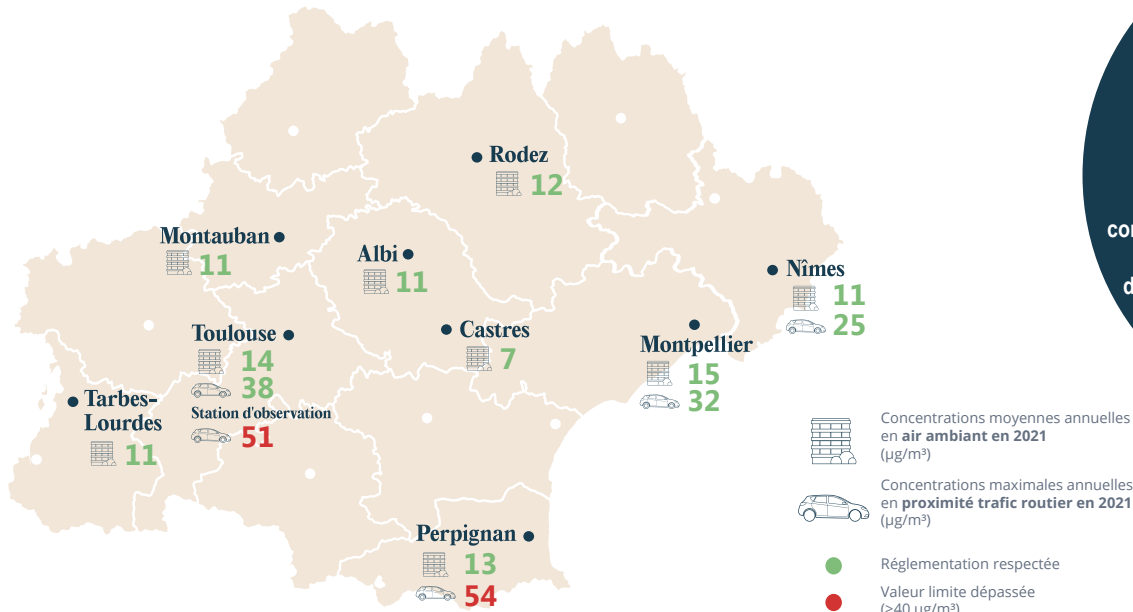
-4%**
sur les concentrations journalières moyennes
EN 2021
PAR RAPPORT À 2020



-24%*
sur les concentrations journalières moyennes
EN 2021
PAR RAPPORT À
2017-2018-2019

-1%**
sur les concentrations journalières moyennes
EN 2021
PAR RAPPORT À 2020

Exposition au dioxyde d'azote en région

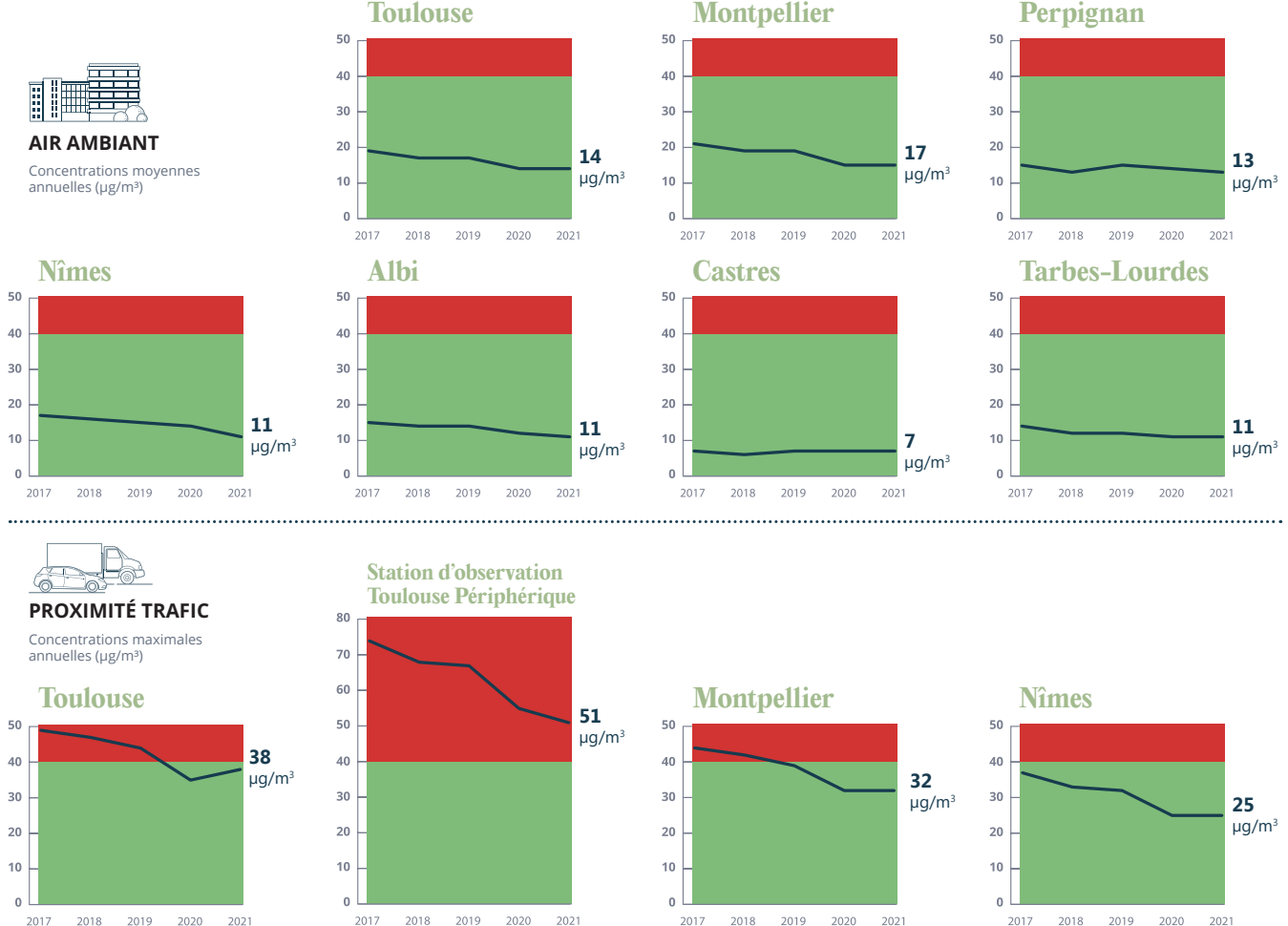


Le dioxyde d'azote, gaz toxique et irritant, est un indicateur des activités de combustion.

Essentiellement lié au trafic routier, sa concentration dans l'air diminue rapidement dès que l'on s'éloigne des principaux axes de circulation.

Précision : à Toulouse, les concentrations de NO₂ en proximité trafic routier sont indiquées pour les stations réglementaires et la station d'observation.

Évolution pluriannuelle



L'exposition des populations au dioxyde d'azote à l'échelle urbaine

En 2021, la persistance de la Covid-19 réduit ou ralentit les activités humaines. Les cartographies et les évaluations de population exposée en 2021, qui recourent à des estimations sur l'activité, seront actualisées avec des données réelles en 2023.

PPA de la Zone Urbaine de Nîmes

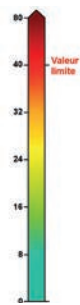
Exposition à la pollution au dioxyde d'azote : Situation vis-à-vis de la protection de la santé humaine



Données qui intègrent les incertitudes du modèle. Données estimées pour le NO₂ à 35 et 40 µg/m³

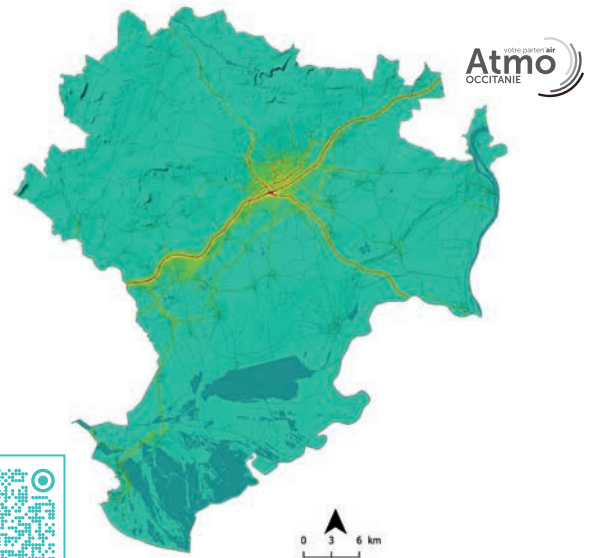
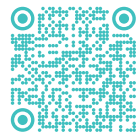
Cartographie annuelle des concentrations en dioxyde d'azote

Situation du NO₂ pour la protection de la santé en 2021 (en µg/m³ - moyenne annuelle)



Point modélisé max : 105 µg/m³
Point mesuré max : 25 µg/m³

Naviguez dans les rues de Nîmes Métropole pour mieux percevoir comment se répartit la pollution au dioxyde d'azote sur le territoire



PPA de l'agglomération toulousaine

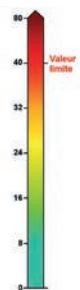
Exposition à la pollution au dioxyde d'azote : Situation vis-à-vis de la protection de la santé humaine



Données qui intègrent les incertitudes du modèle. Données estimées pour le NO₂ à 35 et 40 µg/m³

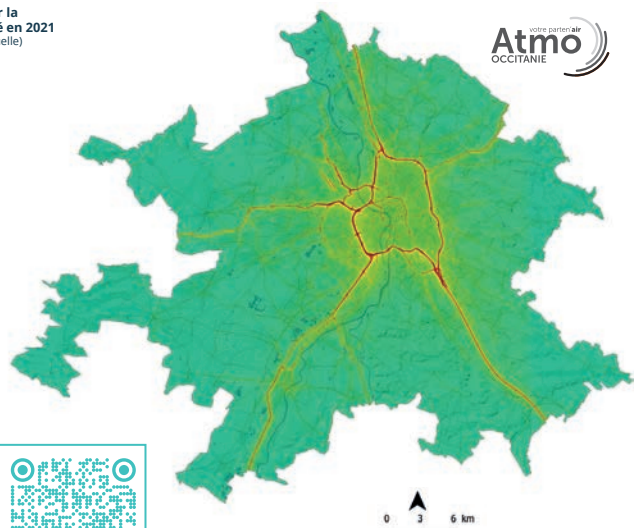
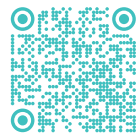
Cartographie annuelle des concentrations en dioxyde d'azote

Situation du NO₂ pour la protection de la santé en 2021 (en µg/m³ - moyenne annuelle)



Point modélisé max : 154 µg/m³
Point mesuré max : 51 µg/m³

Naviguez dans les rues de Toulouse Métropole pour mieux percevoir comment se répartit la pollution au dioxyde d'azote sur le territoire





PPA de l'aire urbaine de Montpellier

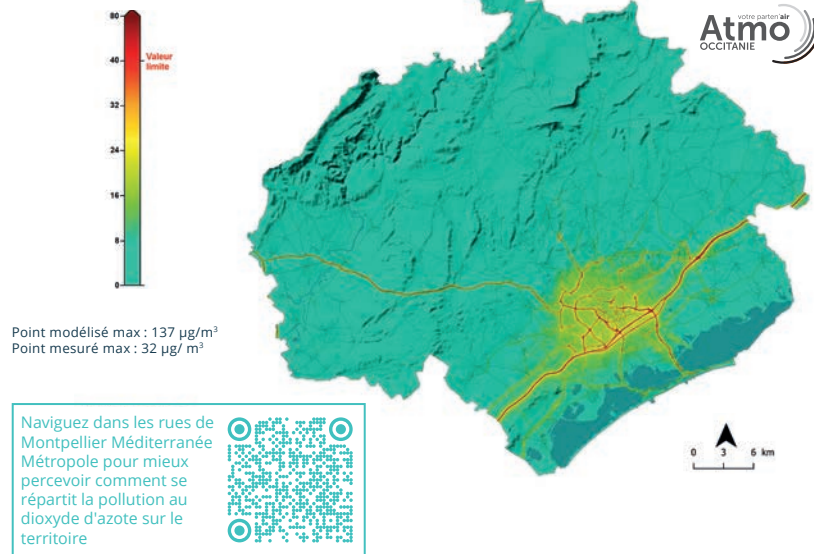
Exposition à la pollution au dioxyde d'azote : Situation vis-à-vis de la protection de la santé humaine



Données qui intègrent les incertitudes du modèle. Données estimées pour le NO₂ à 35 et 40 µg/m³

Cartographie annuelle des concentrations en dioxyde d'azote

Situation du NO₂ pour la protection de la santé en 2021 (en µg/m³ - moyenne annuelle)



Perpignan Méditerranée Métropole

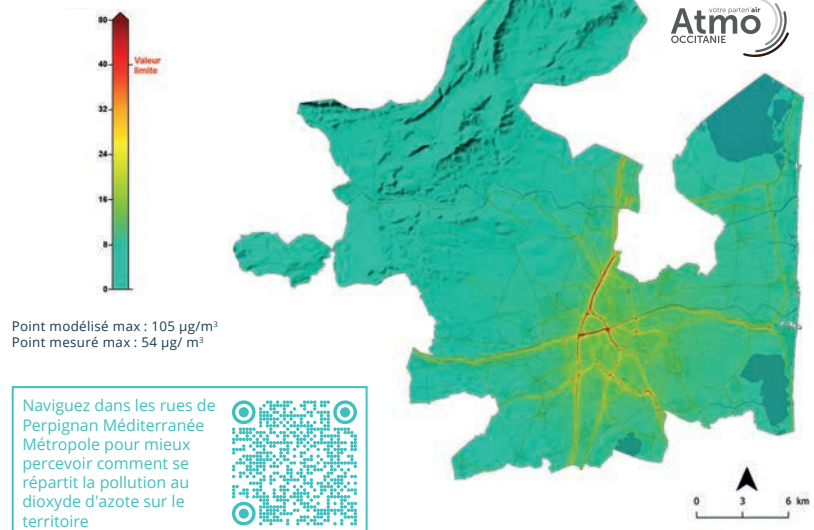
Exposition à la pollution au dioxyde d'azote : Situation vis-à-vis de la protection de la santé humaine



Données qui intègrent les incertitudes du modèle. Données estimées pour le NO₂ à 35 et 40 µg/m³

Cartographie annuelle des concentrations en dioxyde d'azote

Situation du NO₂ pour la protection de la santé en 2021 (en µg/m³ - moyenne annuelle)



Ozone (O₃) : un objectif de qualité non respecté sur la majorité de la région malgré une baisse des concentrations en 2021

En 2021, les concentrations en ozone baissent par rapport à la tendance observée lors des années 2017-2019 précédant la crise de la Covid. Le recul peut s'expliquer par le maintien de mesures liées au contexte sanitaire ayant limité les émissions de polluants précurseurs. De plus, l'ensoleillement un peu plus faible en début d'été n'a pas favorisé la formation du polluant.

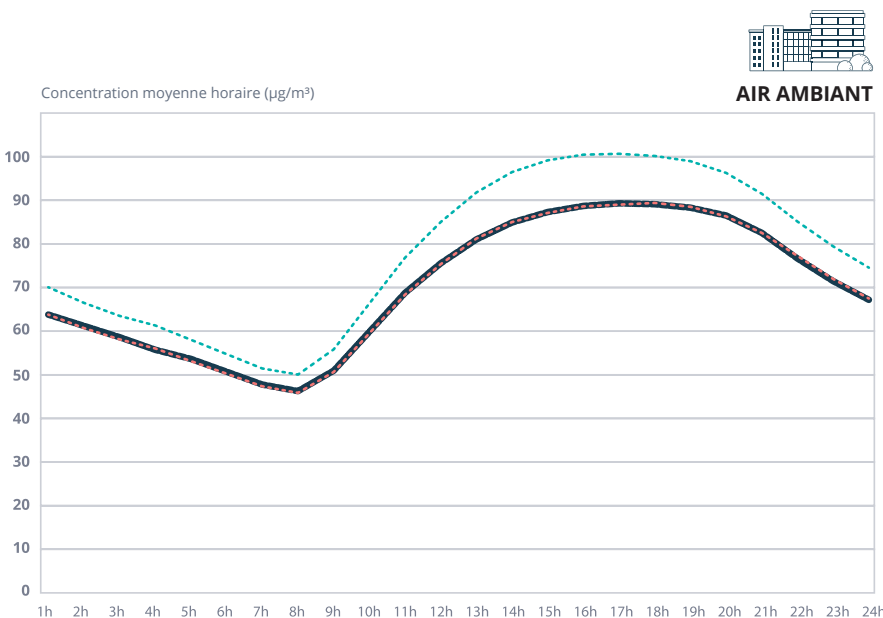
La situation est stable par rapport à 2020. Les mesures sanitaires en vigueur en 2021 n'ont pas été aussi restrictives que celles de l'année précédente mais ont eu un impact sur le rejet de polluants précurseurs.

Deux seuils réglementaires sont définis pour la protection de la santé humaine :

- L'objectif de qualité, dépassé sur la majeure partie du territoire régional.

- La valeur cible, dépassée sur une partie du Gard et de l'Hérault. La zone touchée tend toutefois à se réduire. À l'origine de ces fortes concentrations sur l'est de la région, un taux d'ensoleillement élevé et une présence importante de polluants précurseurs issus de l'intensité de la circulation sur ce territoire en période estivale et des activités industrielles de la vallée du Rhône.

Évolution sur une journée type en période estivale en Occitanie



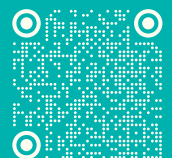
-10%*

sur les concentrations
horaires moyennes
EN ÉTÉ 2021
PAR RAPPORT AUX ÉTÉS
2017-2018-2019

pas d'évolution**

sur les concentrations
horaires moyennes
EN ÉTÉ 2021
PAR RAPPORT À L'ÉTÉ **2020**

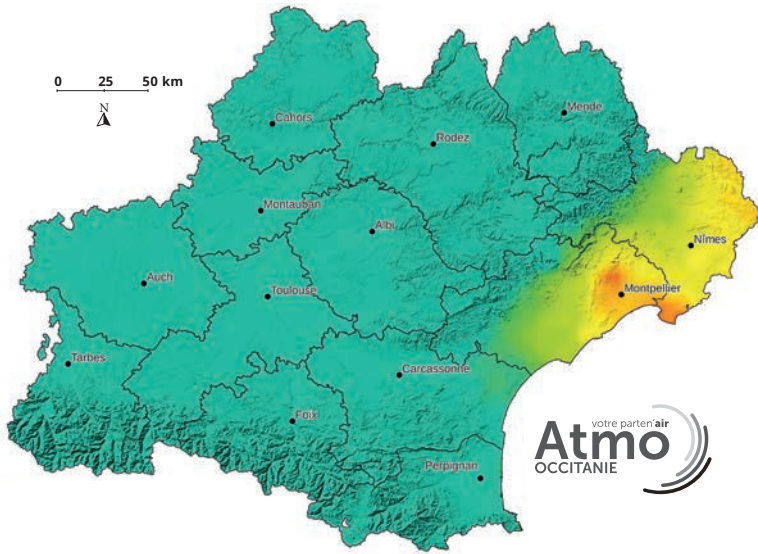
Pour
une information
détaillée sur le suivi
des concentrations en
ozone en région en 2021,
consultez notre rapport
complet



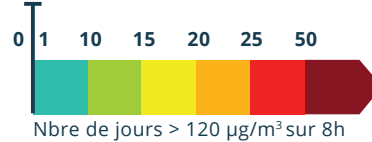
En 2021, la persistance de la Covid-19 réduit ou ralentit les activités humaines. Les cartographies en 2021, qui recourent à des estimations sur l'activité, seront actualisées avec des données réelles en 2023.

Non directement émis par les activités humaines, l'ozone est un gaz irritant produit de la combinaison de polluants précurseurs (oxydes d'azote, composés organiques volatils) sous l'effet du rayonnement solaire et de la chaleur. S'inscrivant dans une stratégie nationale, Atmo Occitanie déploiera en 2022 un dispositif permettant d'assurer une surveillance du méthane, un des polluants précurseurs de l'ozone.

Situation au regard de l'objectif de qualité en 2021



Objectif de qualité*



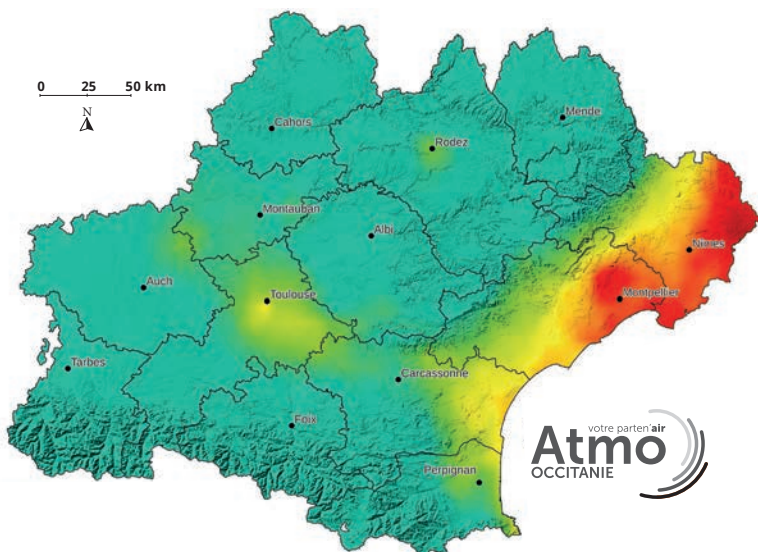
Valeur max modélisée : 24 jours

Valeur max mesurée : 22 jours

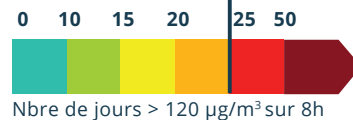
ISATIS v20211026

*A partir d'un jour supérieur à 120 µg/m³ sur 8 heures, l'objectif de qualité n'est pas respecté

Situation au regard de la valeur cible pour la protection de la santé en 2021 (moyenne 2019-2021)



Valeur cible



Valeur max modélisée : 41 jours

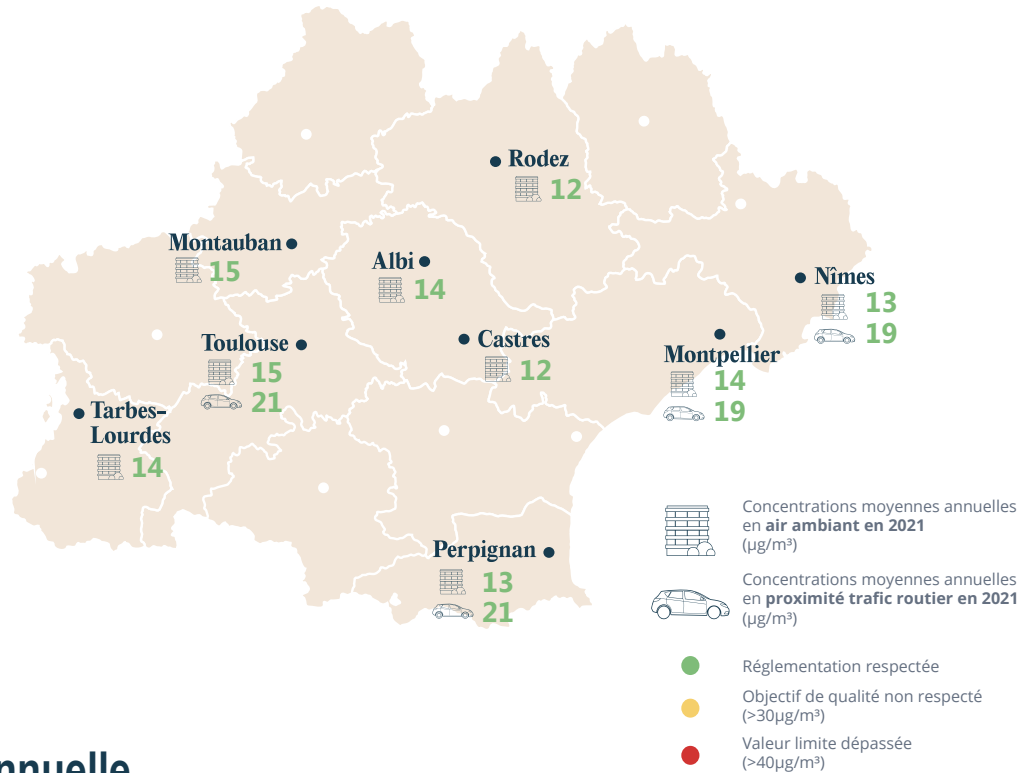
Valeur max mesurée : 40 jours

ISATIS v20211026

Particules en suspension PM10 : des concentrations stables en 2021

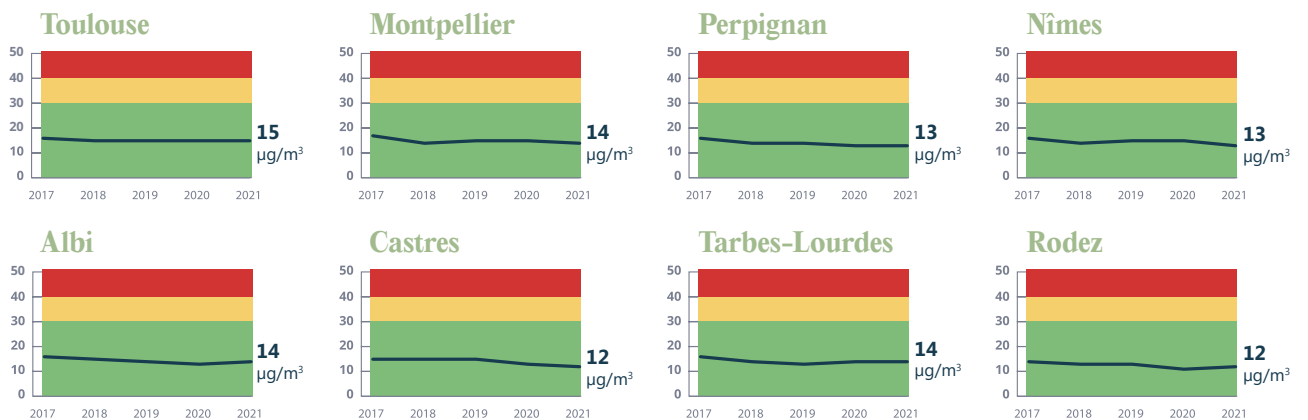
En 2021, les concentrations sont stables par rapport à la tendance relevée lors des années 2017-2019.

Objectif de qualité et valeur limite pour la protection de la santé sont respectés sur l'ensemble de la région. Malgré la reprise partielle des activités humaines, aucune évolution ne s'observe par rapport à 2020 en raison de la nature multiple des particules issues des activités humaines ou d'origine naturelle.

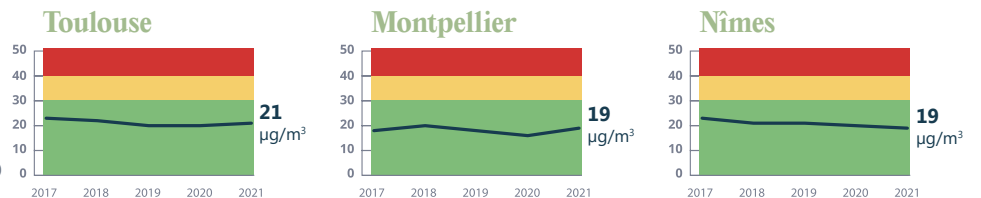


Évolution pluriannuelle

AIR AMBIANT
Concentrations moyennes annuelles (µg/m³)



PROXIMITÉ TRAFIC
Concentrations moyennes annuelles (µg/m³)

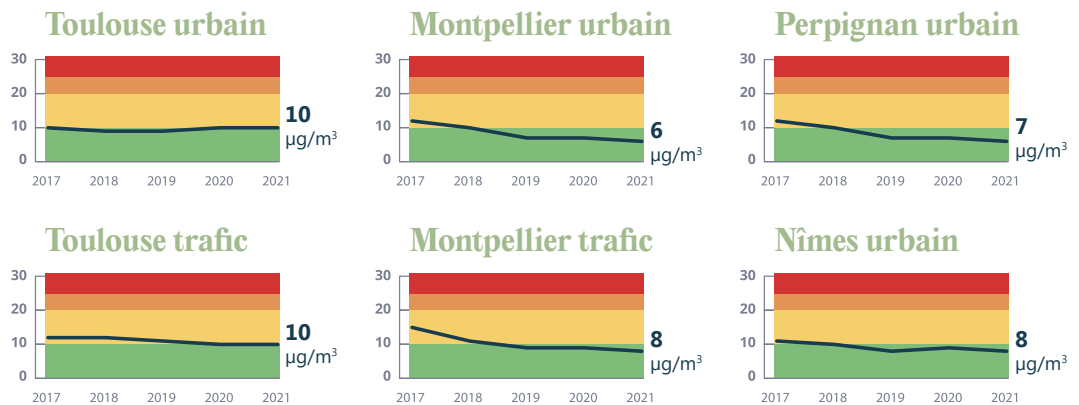


Particules fines PM2.5 : baisse des concentrations malgré le non respect de l'objectif de qualité dans certaines agglomérations

Les concentrations sont en baisse comparativement aux années 2017-2019.

La tendance au recul se confirme par rapport à 2020 mais l'objectif de qualité, moyenne annuelle inférieure à 10 µg/m³, n'est toujours pas respecté dans certaines agglomérations.

Concentrations moyennes
annuelles (µg/m³)



Les particules se
présentent sous une grande
variété de tailles, de formes et
de compositions mais seules les
particules en suspension (PM10)
et les particules fines (PM2.5)
sont réglementées.

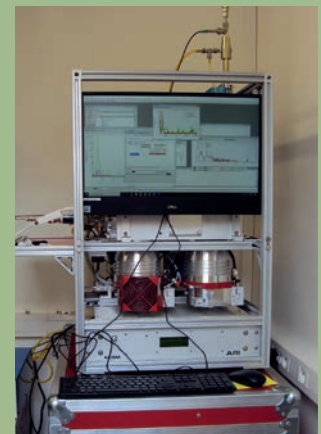
Régulièrement, des études soulignent les
limites de ces seuils en montrant que
taille et composition des particules
jouent un rôle clé dans les
problèmes de santé liés à
ces polluants.

Pour en savoir plus sur ces
instruments de dernière
génération, consultez le bilan
complet de la qualité de l'air
(page 9).



Mieux connaître les particules, un enjeu majeur pour la santé

Afin d'obtenir des éléments sur la composition des particules et sur leurs sources, Atmo Occitanie déploie actuellement des équipements de mesure inédits dans la région.



ACSM (Aérosol Chemical Speciation Monitor) : appareil de suivi en temps réel de la composition chimique des particules

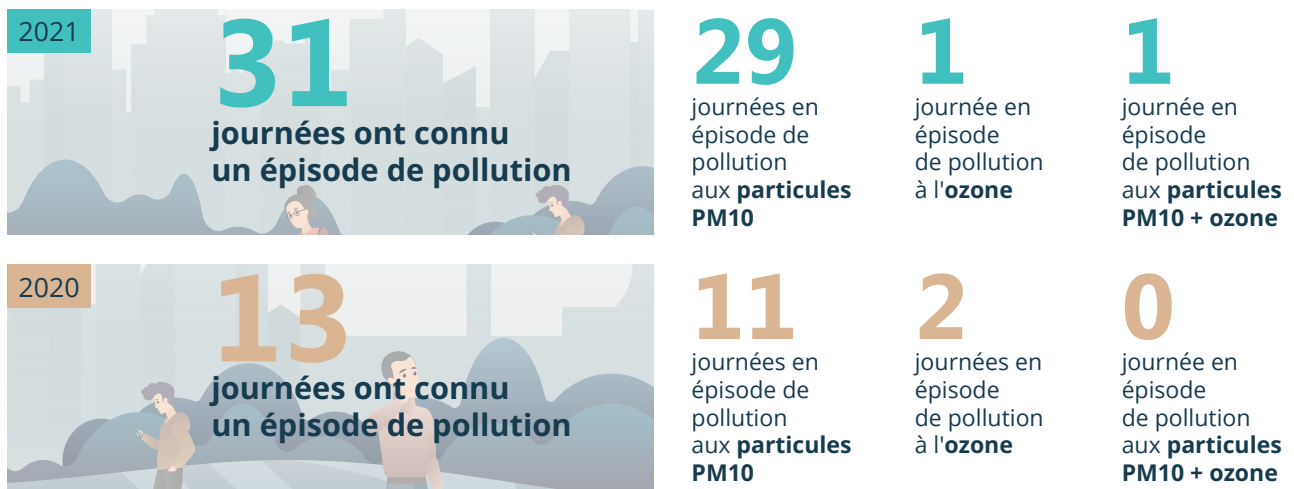
Pics de pollution aiguë : comment sommes-nous exposés ?

2021 a été marquée par 73 procédures de gestion d'épisodes de pollution de l'air contre 21 en 2020. À l'échelle régionale, ce sont 31 journées et 10 départements concernés par ces épisodes de pollution. La fluctuation observée entre 2021 et 2020 est principalement liée à l'apport de particules désertiques.

La pollution à l'ozone est restée stable par rapport à 2020 (deux journées) mais en nette baisse par rapport à 2019 et 2018 où s'observaient respectivement 11 et 14 journées en épisode.

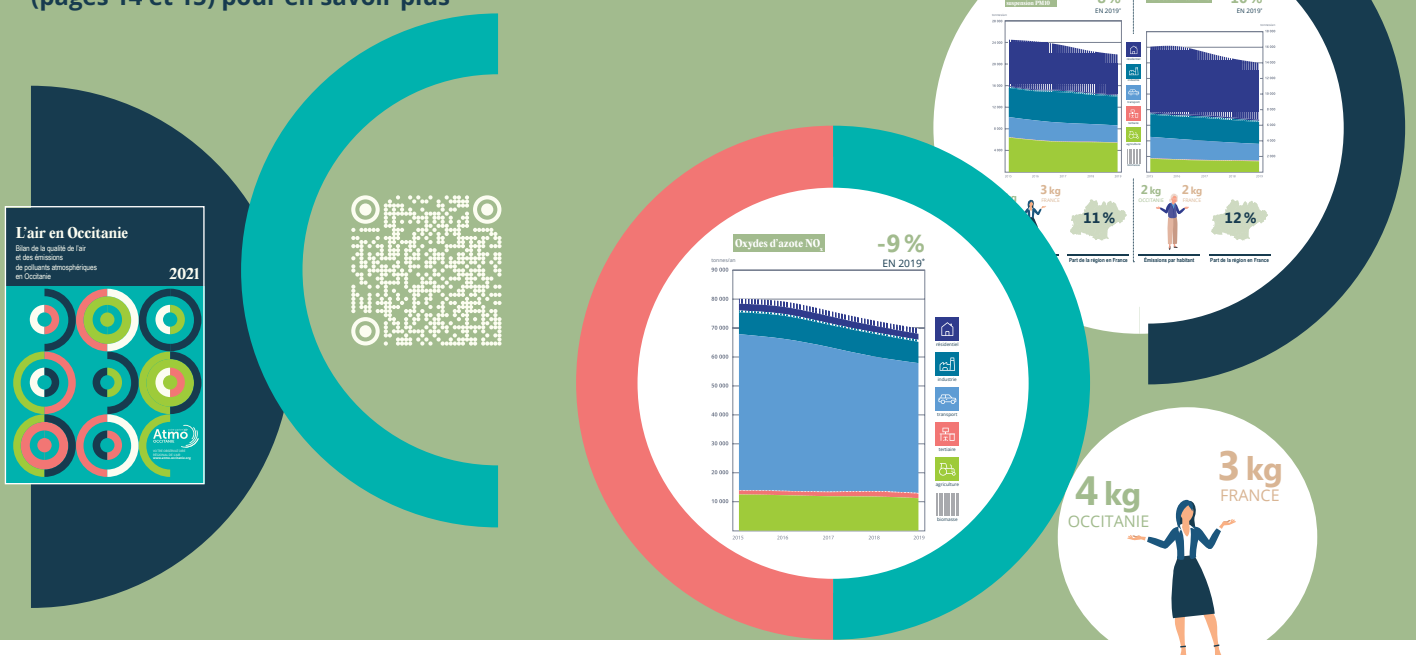
À l'inverse, 2021 s'est démarquée par un apport régulier depuis l'Afrique de masses d'air chargées en particules désertiques et par des conditions peu dispersives en saison hivernale. Les particules en suspension ont ainsi été à l'origine de 30 journées d'épisodes de pollution, alors que nous n'en relevons que 11 en 2020. La situation est comparable dans les régions voisines.

33 procédures d'alerte ont été déclenchées en 2021 suite à la persistance de ces épisodes sur plusieurs journées.



Quantités de polluants émis dans l'air en Occitanie : quelle évolution sur plusieurs années ?

Consultez le bilan complet de la qualité de l'air (pages 14 et 15) pour en savoir plus



Les mesures de la qualité de l'air : une composante du dispositif de surveillance et d'évaluation

Les stations de mesures sont une composante du dispositif régional de surveillance, avec l'inventaire des sources d'émissions de polluants atmosphériques et les modèles de dispersion de la pollution de l'air régionaux et urbains.

L'organisation de ces stations est définie en cohérence avec le programme régional de surveillance de la qualité de l'air et conformément aux directives européennes.

En 2021 :

45

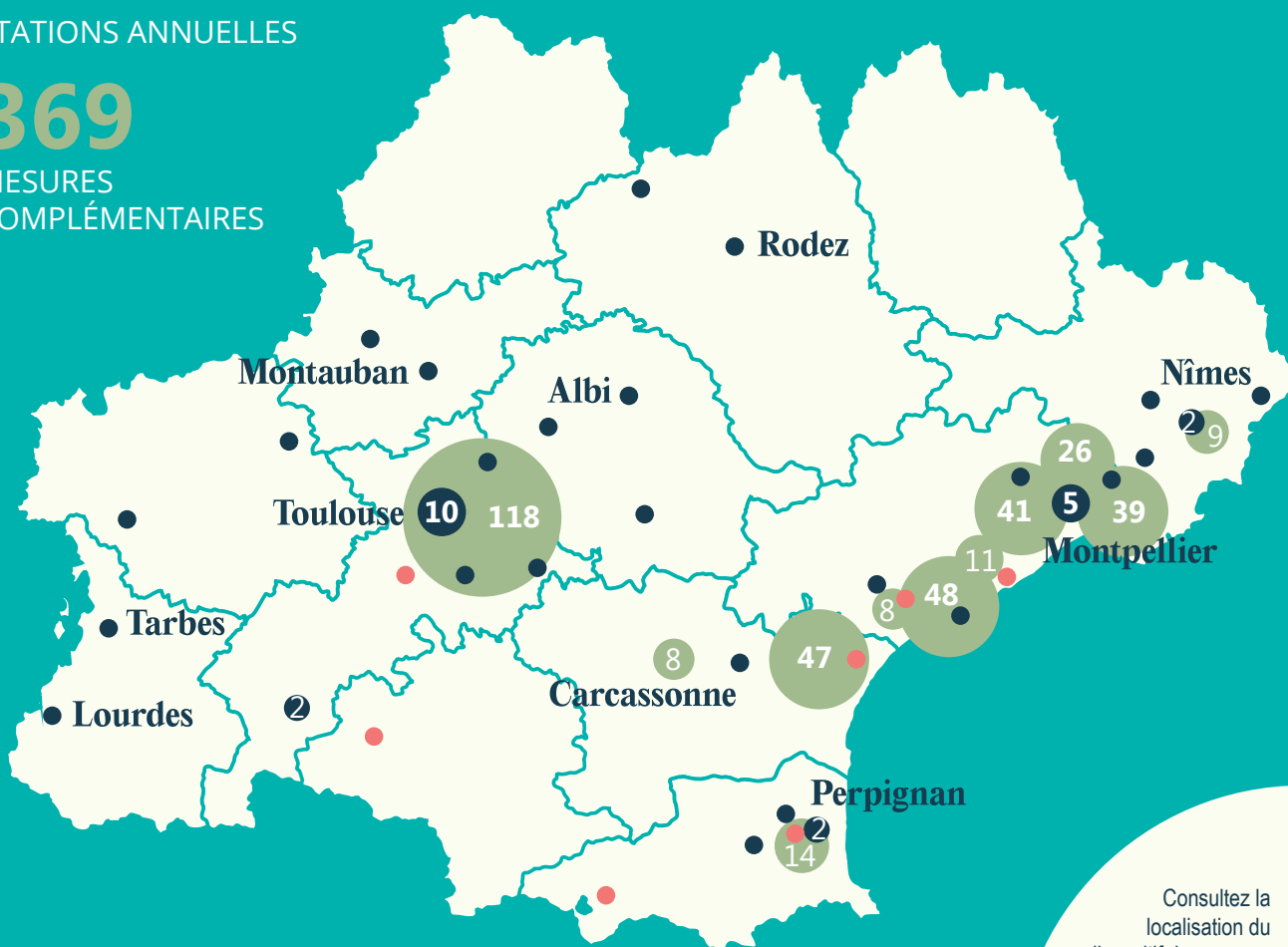
STATIONS PERMANENTES

7

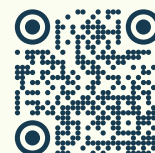
STATIONS ANNUELLES

369

MESURES COMPLÉMENTAIRES



Consultez la localisation du dispositif de mesures



Bilan complet de la qualité de l'air en 2021 en Occitanie

Document régional et départemental

Consultez le document sur notre site internet, vous y retrouverez également la qualité de l'air en 2021 pour tous les départements de la région.

<https://www.atmo-occitanie.org/occitanie-evaluation-de-la-qualite-de-lair-2021>



Sensibiliser et informer sur la qualité de l'air

Diffusez au quotidien, sur votre site internet, la prévision de la qualité de l'air

D'un coup d'œil, une carte régionale permet de connaître la prévision de la qualité de l'air pour le jour même et le lendemain.

En fonction de la qualité de l'air prévue, des recommandations sanitaires permettent à chacun d'adapter ses activités de plein air pour protéger sa santé.

Pour en savoir plus : contact@atmo-occitanie.org



Espace interactif : les données annuelles de votre territoire

Visualisez sous forme de cartes, graphiques, chiffres clés... le bilan annuel de la qualité de l'air, à l'échelle de la région, de votre département ou de votre territoire.

<https://www.atmo-occitanie.org/donnees>



Suivez au quotidien la météo de l'air dans votre commune et soyez informé en cas d'épisode de pollution

- rendez-vous sur www.atmo-occitanie.org
- suivez-nous sur Twitter @Atmo_oc https://twitter.com/atmo_oc
- abonnez-vous aux newsletters sur www.atmo-occitanie.org/inscription-aux-listes-de-diffusion

Document édité par Atmo Occitanie

Directrice de publication : Agnès LANGEVINE, Présidente d'Atmo Occitanie

Rédaction : Atmo Occitanie

Création graphique, mise en page :

Marlène Dorgny

N° ISSN : 2605-9654

Tirage : 1 100 ex.

Dépôt légal : juin 2022

Imprimé en France par Messages Imprimerie sur papier 100 % recyclé

Un observatoire, deux agences en région :

Agence de Montpellier (siège social)
10, rue Louis Lépine - Parc de la Méditerranée
34470 PEROLS

Agence de Toulouse
10 bis chemin des Capelles, 31300 TOULOUSE

www.atmo-occitanie.org - contact@atmo-occitanie.org
09 69 36 89 53 Numéro CRISTAL - appel non surtaxé

Fédération des associations de surveillance de la qualité de l'air

